



INITIATIVE POUR LA POLITIQUE FONCIÈRE AFRICAINE

Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA)
Initiative pour la politique foncière africaine (LPI)
et Section de soutien de la CEA au MAEP

Pré-événement du FAD VIII avec pour thème

« Optimiser le dialogue État-Société pour une meilleure gestion des ressources naturelles en Afrique »

22 octobre 2012
9 h 30 - 16 h 30
UNCC Addis Abeba
Éthiopie



Introduction

L'exploitation efficace des ressources naturelles parmi lesquelles les minéraux, les forêts, l'eau et un investissement à grande échelle dans l'agriculture, est un facteur clé de croissance économique mondiale. Elle offre une opportunité unique de transformation des économies et des sociétés de nombreux pays africains et peut également contribuer de manière significative au développement d'un pays en produisant des recettes publiques, des recettes d'exportation, en étant la source de l'IDE, de la croissance du PIB, des opportunités d'emploi, assurant ainsi la sécurité alimentaire. Avec la demande croissante des ressources minérales, de l'eau et des terres pour l'agriculture en Afrique par de nouveaux acteurs tels que la Chine, ainsi que les pays riches du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, il existe actuellement une fenêtre d'opportunité pour améliorer la

gouvernance des ressources naturelles en Afrique. Toutefois, de nombreux pays africains dotés d'abondantes ressources n'arrivent pas à tirer un meilleur parti de leurs ressources naturelles et font face à des obstacles d'envergure au progrès tels que le manque de capacités de négociation, l'inadéquation des capacités administratives pour organiser et surveiller les secteurs concernés, le manque de bonne gouvernance, notamment le manque de transparence et de responsabilisation dans l'utilisation des ressources, dans la gestion des recettes et dans la distribution des revenus, ainsi que l'absence d'une réelle implication et de la participation des parties prenantes (société civile et collectivités locales).

En effet, la prise en compte insuffisante de toutes les parties prenantes dans les processus décisionnels est un obstacle majeur. L'exploitation des ressources naturelles implique généralement une longue durée, un coût élevé et cela peut avoir un certain nombre de répercussions sur le pays bénéficiaire. Un facteur clé pour assurer le succès d'un projet d'extraction/d'exploitation de ressources est donc d'assurer la confiance et la stabilité entre toutes les parties prenantes aux fins d'une participation constructive. Cela permet à échéance de renforcer la confiance en une distribution équitable des bénéfices de l'exploitation ou de l'utilisation des ressources naturelles tout en favorisant l'assentiment collectif.



Aucune solution miracle ne peut permettre de faire face à tous ces défis, ou de couvrir tous les pays et Régions d'Afrique. Chacune de ces Régions a besoin de solutions adaptées au contexte local. L'accent ne devrait pas être placé sur des éléments de contenu spécifiques, mais plutôt sur les processus viables par lesquels les préoccupations d'ordre économique, social et environnemental peuvent être abordées dans un pays donné. L'objectif doit être de favoriser la stabilité de l'ensemble du cycle de vie des projets liés aux ressources naturelles, tout en mitigeant l'éventualité des défis à relever et en créant des mécanismes de solutions sur mesure.

Préoccupations et défis

Les minéraux sont non renouvelables, limités et inégalement répartis dans l'espace. Les forêts, l'eau et des terres pour l'agriculture nécessitent une gestion durable et la conservation. Le défi fondamental de la gestion des ressources naturelles est d'utiliser la richesse créée en tant qu'un moteur de croissance et de développement, tout en protégeant les droits des communautés locales et en réinvestissant dans la conservation et le renouvellement le cas échéant. La richesse que génèrent ces ressources est passagère et exposée aux détournements ainsi qu'à une répartition inégale, toutes choses qui sont source de divisions et de conflits en Afrique. Le manque de transparence et de responsabilité dû à la mauvaise gouvernance et à l'inadéquation des institutions a été identifié comme un problème majeur dans les pays riches en ressources.

En outre, l'exploitation des ressources est souvent plus une activité à forte intensité de capital qu'une activité à forte densité de main-d'œuvre, ce qui, surtout dans le cas de l'exploitation minière, peut conduire à trois préoccupations interdépendantes : la déviation des incitations économiques qui se traduit souvent par une répartition improductive des ressources « syndrome hollandais », l'enclavement des activités économiques associées à la collecte des ressources naturelles, et les investissements et prêts imprudents et discutables du secteur public, qui conduisent fatalement à un endettement insoutenable et à l'exposition pourtant évitable de l'économie aux chocs extérieurs.

Ceci est à l'origine des conséquences politiques, sociales, économiques, culturelles sur l'environnement et, dans certains cas, des conflits violents pour l'affectation des recettes qui sont difficiles à gérer et à maîtriser. Les conflits naissent également sur les questions de propriété des ressources naturelles ou de contrôle et de distribution sous régionale des richesses issues des ressources. Cette situation est aggravée par le fait que l'exploitation des ressources à grande échelle tend à générer des problèmes sociaux et environnementaux dont les victimes les plus affectées sont les pauvres.

Opportunités et meilleures pratiques

Le continent africain est dans le tourbillon de ce que certains ont appelé la deuxième « Ruée vers l'Afrique » ou « Ruée vers les ressources ». Des occasions historiques se présentent pour l'Afrique afin qu'elle utilise efficacement ses ressources naturelles pour alimenter son développement économique. Ces occasions sont les suivantes: des avancées positives récentes sur le plan politique, de la démocratisation et de la gouvernance; un espace politique plus élargi; un intérêt accru pour l'exploration de meilleures plateformes de développement en Afrique ainsi que la concurrence entre les économies émergentes pour les ressources du continent qui donne aux pays africains de multiples choix face aux meilleurs soumissionnaires en quête de ses ressources minérales. C'est donc un moment opportun pour mettre en place des instruments qui permettront au continent de tirer profit de ses ressources.

Un ensemble de meilleures pratiques en matière de gouvernance des ressources est déjà en place, ce qui pourrait fournir une base solide pour optimiser les bénéfices des ressources naturelles du continent. Un facteur clé pour tirer parti de ces opportunités est l'engagement couronné de succès et constructif des parties prenantes. Une approche inclusive de la gouvernance des ressources consistera, en prenant comme premier exemple le secteur minier, à promouvoir la transparence et la responsabilité dans la chaîne de valeur, depuis la négociation des contrats miniers, la perception et la distribution des recettes, la protection de l'environnement, la participation de la communauté, la diversification économique jusqu'à la fermeture des mines. Cette participation permettra également à la société civile, aux communautés ainsi qu'au gouvernement de se rendre compte que certaines attentes relatives au niveau possible de contribution des ressources naturelles aux défis globaux de développement auxquels le continent et les pays pris individuellement sont confrontés peuvent être irréalistes.

Une consultation et une participation effective des parties prenantes devraient offrir un dialogue cohérent et inclusif entre ces dernières tout au long du cycle de vie d'un projet de ressources naturelles. Cette consultation et cette participation peuvent renforcer la confiance et la stabilité et conduire à un développement durable, favorable aux pauvres et responsable basé sur un échange consistant, honnête et ouvert dans le processus de décisions tout en permettant de débattre des questions litigieuses.

Il existe quelques meilleures pratiques et processus éventuels de dialogue État-Société, à partir desquels le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en tant qu'un mécanisme de croissance localement mis en place et approprié par les africains, offre une excellente occasion d'améliorer les normes de gouvernance en Afrique dans le secteur des ressources naturelles. La mise en œuvre du Plan d'action de Nairobi sur « l'Investissement à grande échelle sur les ressources naturelles », offre pareillement à l'Afrique une opportunité de dialogue et de production de connaissances pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles. Pour l'essentiel, ces instruments présentent aux pays africains une occasion sans précédent de renforcer la culture de la responsabilité et de renforcer les relations entre les états et leurs circonscriptions nationales. Comme elles ne sont pas limitées à un seul secteur, ces relations peuvent permettre d'examiner les questions pertinentes de façon plus générale, impliquant toutes les institutions et parties prenantes. En outre, grâce à l'engagement multipartite, le MAEP, à titre d'exemple, repose une bonne gestion des ressources naturelles sur la création de l'offre et de la demande. La fourniture sous la forme de suggestions de lois, de politiques et de développement des institutions et la demande, ou l'aspiration, pour la bonne gouvernance à travers le renforcement de la société civile et du secteur privé.

Plusieurs rapports de recherche sur la mobilisation de ressources naturelles pour le développement en Afrique ont mis en évidence la nécessité d'une bonne gouvernance pour favoriser une réelle transformation dans la gestion desdites ressources. Il est nécessaire de poursuivre le dialogue sur la façon de créer le pacte social qui est nécessaire pour renforcer la reddition de comptes afin de veiller à ce que l'exploitation minière, pour prendre cet exemple, génère de meilleurs résultats de développement, en s'appuyant sur les meilleures pratiques telles que le cas du Botswana, ou sur des processus tels que le MAEP.

Pré-événement du FAD VIII : Résultats attendus et modalités

Dans ce contexte, la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique collabore avec l'Initia-

tive de politique foncière africaine (LPI) et la Section de soutien de la CEA au MAEP, pour l'organisation d'un Pré-événement du FAD VIII visant à discuter de la manière d'optimiser le dialogue entre l'État et la société pour l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles. Le principal résultat du pré-événement du FAD consistera en une série d'interventions et de recommandations à présenter aux décideurs lors du FAD VIII. Celles-ci se concentreront sur les questions relatives à un partenariat revigoré entre les gouvernements africains et leurs citoyens dans le but de mobiliser les ressources minérales du continent pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

L'événement, qui se tiendra entre 9 h 30 - 16 h 30, le 22 Octobre, sera structuré autour d'une table ronde interactive qui abordera les questions liées au débat sur la façon de tirer parti du dialogue entre État et société en matière de gouvernance améliorée des ressources naturelles. Informé par les expériences et les leçons apprises à travers le continent, ainsi que les conclusions des rapports du MAEP, l'événement visera également à promouvoir la sensibilisation et la discussion sur le MAEP, le LPI, ainsi que la Vision africaine des mines (AMV) en tant qu'initiatives régionales principales pouvant permettre aux pays de s'attaquer efficacement au problème au niveau national et régional.

L'événement aura lieu à la veille de l'ouverture du FAD VIII, pour faciliter un débat informé ainsi que la formation d'un consensus sur une action politique appropriée qui pourrait être présentée aux décideurs lors du FAD. Les participants influents d'une

section transversale de parties prenantes seront invités à participer à l'événement, y compris des personnalités éminentes telles que le Président du CoDA, le Président Festus Mogae (ancien président de la République du Botswana) et les membres du Panel du MAEP.

L'événement permettra entre autres, de répondre à ces questions:

- Quels sont les faits, données et tendances relatives à la gouvernance des ressources naturelles en Afrique ? Que se passe-t-il sur le terrain ? Que peut-on apprendre des meilleures pratiques ?
- Quels sont les principaux défis et risques liés à l'exploitation des ressources naturelles ?
- Comment l'obligation de rendre compte aux citoyens peut-elle être encouragée dans les pays dotés de ressources naturelles, en particulier quand elles ne reposent sur les taxes ?
- Comment peut-on établir des partenariats à secteurs tripartites qui peuvent avoir un impact positif sur la gouvernance et la gestion des ressources naturelles ?
- Comment le MAEP peut-il creuser davantage l'espace politique pour impliquer les citoyens dans l'évaluation des forces et faiblesses des systèmes de gouvernance dans les différents domaines ?
- Comment le MAEP et d'autres outils peuvent-ils être utilisés pour soutenir les gouvernements africains afin qu'ils tirent parti des possibilités qui s'offrent grâce au grand intérêt que les investisseurs portent actuellement sur les ressources naturelles africaines, tout en assurant des avantages pour les communautés locales ?



Lorem ipsum dolore



Activité	Temps	Détails	Orateur
Ouverture			
Introduction	09:30-10:00	Ouverture et objectifs des réunions en marge Allocution de bienvenue	1 Modérateur : Uduak Amimo 2 S.E. le Président Festus Mogae, Président du CoDA
Séance 1 : Vue d'ensemble			
Situation actuelle	10:00- 10:10	Analyse de la situation actuelle de la gouvernance des ressources naturelles	Yao Graham (TWN)
	10:10-10:20	Dialogue multipartite et gouvernance des ressources naturelles en Afrique : Quelle est la situation actuelle ?	Prof. Kimani Njogu
Débats	10:20-10:45	Questions/commentaires des participants	
Pause-café	10:45-11:00	Pause-café	
Séance 2 : Que se passe-t-il sur le terrain ? Perspectives pays et régionales			
Étude de cas	11:00-11:40	Perspective de l'Angola (10 mn)	Rafael Marques de Morais (MAKA)
		Perspective du Nigéria (10 mn) Perspective de l'Algérie : (10 mn)	Prof. Soji Adelaja Dr Mustapha Mekideche
		Perspective de l'Afrique australe (10 mn)	Claude Kabemba
Débats	11:40-13:00	Questions/commentaires des participants	
Pause déjeuner	13:00-14:15	Pause déjeuner	
Séance 3 : Cadres et lignes directrices			
Cadres et lignes directrices existants	14:15-14:55	Comment l'obligation de rendre compte aux citoyens peut-elle être encouragée dans les pays dotés de ressources naturelles, en particulier quand elles ne reposent pas sur les taxes ? (10 mn)	Dr. Siphon Moyo
		Partenariats entre les pays du BRICS et les OSC africaines sur la gouvernance des ressources minérales (10 mn)	Professeur Garth Shelton
		« Optimiser le MAEP dans le contexte de la gouvernance des ressources minières pour le développement de l'Afrique » (10 mn)	Kojo Busia, Unité de soutien du MAEP, CEA
Débats	14:55- 15:45	Questions/commentaires des participants	
Pause-café	15:45-16:00	Pause-café	
Séance 4 : Voie à suivre			
Conclusion	16:00-16:25	Réflexions sur les messages politiques clés du Forum; voie à suivre (15 mn)	Tawanda Mutasah (membre du Bureau du CoDA) & Joan Kagwanja (Secrétariat LPI)
		Commentaires finals des participants (10 mn)	
	16:25	Observations finales (5 mn)	S.E. le Président Festus Mogae, Président du CoDA
	16:30 16:35-16:55	Fin du Forum Conférence de presse	